



Une mise en scène de collections :

→ LA MÉDIATHÈQUE DU VAL-D'EUROPE

« La bibliothèque devrait utiliser des méthodes de présentation la faisant apparaître comme un horizon infini de savoir et d'expériences virtuelles susceptibles d'enrichir n'importe quelle existence à partir de n'importe quel point de départ¹. »

CHRISTINE BOURRUS

Réseau des médiathèques du SAN du Val-d'Europe
Christine.bourrus@valeurope-san.fr

Christine Bourrus est directrice du Réseau des médiathèques du SAN du Val-d'Europe. Elle a auparavant été responsable des bibliothèques de quartier de la ville de Montreuil, et de la création et la direction de la bibliothèque de Nangis, en Seine-et-Marne.

En 1987, la signature par le gouvernement, la région Île-de-France et le département de Seine-et-Marne, de la convention pour la création et l'exploitation d'Euro Disneyland en France va décider de l'urbanisation du territoire composé des communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris.

La même année, ces cinq collectivités sont regroupées au sein d'un établissement public de coopération intercommunal : le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) des Portes-de-la-Brie qui deviendra le SAN du Val-d'Europe.

En 1997, les élus se positionnent fortement en faveur de la création et du développement d'un réseau de lecture publique mis en œuvre en écho au schéma d'urbanisation : construction d'équipements de proximité au cœur des cinq communes, création dans le centre urbain d'un établissement public de rayonnement affirmant la notion de réseau et la volonté de permettre aux nouveaux habitants d'appréhender l'agglomération nouvelle en train de se construire.

Réinventer les accès

Le projet a pris naissance lors des études programmatiques de la médiathèque du Val-d'Europe et il répond à une double ambition politique et professionnelle.

Les élus du SAN, dans le cadre du développement de leur politique culturelle, souhaitent fortement promouvoir la médiathèque comme un des équipements culturels majeurs : bibliothèque de proximité pour le quartier du centre urbain, médiathèque tête de réseau pour le territoire du Val-d'Europe, mais aussi pôle culturel attractif pour les usagers du centre-ville (étudiants, salariés des commerces et entreprises, clients du centre commercial et touristes des parcs d'attraction) et des communes limitrophes.

Les professionnels des médiathèques recherchent, de leur côté, des solutions pour proposer de nouveaux chemins d'accès à la connaissance, favoriser d'autres pratiques et usages permettant non seulement l'accès aux collections mais à leur contenu.

Les bibliothèques ont diversifié largement leurs offres mais les moyens d'accès à leurs ressources ne devaient-ils pas être réinventés, pour en améliorer l'usage (l'urgence !) culturel(le) ? Le libre accès et la libre circulation permettent d'appréhender l'encyclopédisme de la collection mais élargissent-ils la connaissance des ressources de la médiathèque ? La difficulté pour

1. Jens Thorange, « New trends in Scandinavian public libraries », *Bibliothèques publiques en Europe*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1992.

certains de comprendre les codes de fonctionnement de cet espace se situe peut-être là.

L'exemple des musées

Nous nous sommes rapprochés de la démarche des « centres d'interprétation » dans les projets de valorisation du patrimoine, développés notamment par les musées de société² : « *La notion "d'interprétation" est définie comme un processus de communication qui vise à transmettre au visiteur la signification et la valeur d'aspects privilégiés du patrimoine culturel au moyen d'expériences sensibles...* ». Il peut s'agir de « *la création d'un espace de visite et d'accueil qui doit être un lieu à la fois d'accueil vivant signifiant le territoire, de convergence, mais aussi un lieu de renvoi reposant sur des compétences scientifiques en accord avec sa spécificité patrimoniale, capable d'offrir des services aux habitants, mais aussi de répondre aux demandes des touristes*³ ».

Cette démarche, adaptée au projet d'une médiathèque, peut être formulée ainsi :

- définir un espace où le public découvre un « objet » appartenant à tous – la collection ;
- fonder un lieu de synthèse à partir des questionnements de la vie quotidienne ;
- engager de nouveaux moyens technologiques ;
- transmettre un esprit où l'expérience est un levier pour la connaissance ;
- favoriser l'apprentissage ludique ;
- aller de l'encyclopédisme à l'interdisciplinarité ;
- glisser d'un « *art du classement à un art de passage*⁴ ».

2. De nombreux entretiens et rencontres se sont déroulés avec Julie Guiyot-Corteville, conservatrice-présidente de la Fédération des écomusées et des musées de société.

3. Sylvie Marie Scipion, « Le centre d'interprétation au cœur d'un processus de valorisation », *Lettre de l'OCIM*, 1999, n° 61.

4. « [...] *La bibliothéconomie, qui était traditionnellement un art du classement, doit devenir un art du passage* », Patrick Bazin, « Vers une métalecture », *BBF*, 1996, n° 1, p. 8-15.

Ainsi le projet de mise en exposition des documents fut imaginé et construit. Il s'agissait de présenter et de traiter la masse documentaire de la médiathèque autrement, en ne perdant pas de vue trois objectifs essentiels et spécifiques à une bibliothèque : permettre le libre accès aux

documents et l'accès au contenu, partager avec le visiteur nos compétences en matière de recherche bibliographique et permettre une familiarisation (une familiarité) aux outils d'accès à la connaissance.

À partir d'un thème d'actualité, artistique ou culturel, nous traversons l'ensemble des disciplines en éclairant le sujet de multiples points de vue : philosophique, social, technique, scientifique ou artistique. Ce projet devient le pivot de l'action culturelle du Réseau des médiathèques, il est accompagné de conférences, rencontres, films, expositions. Il permet de nouer des partenariats hors les murs, de communiquer autrement auprès du public qui ne fréquente pas les médiathèques.

Nous avons la chance, dans le projet de la médiathèque du Val-d'Europe, de pouvoir construire une logique d'accès avant de « construire » les collections. L'insistance d'une approche lecteur ne remettait pas en question la réflexion, centrale elle aussi, du contenu des fonds et de l'élaboration d'une politique d'acquisition. L'objectif était de mettre en œuvre, dès le programme et dans la conception même du bâtiment, le ou les chemins d'accès à la culture littéraire, scientifique, technique ou de loisirs.

Il s'agissait ici d'inventer de nouveaux itinéraires entre la cité et les collections, entre les collections et le lecteur.

Le programme

En 1999, une agence de programmation est choisie : Café-Programmation. François Fressoz et Béchir Saouid vont nous aider, par leur accompagnement, leur capacité à débattre et questionner, leur expérience de la programmation des médiathèques et de divers lieux culturels, à formaliser cette idée nouvelle, qui, à l'aide d'une scénographie et dans une démarche d'apprentissage à la recherche bibliographique, vise à créer des parcours documentaires. Il s'agit d'inciter à regarder autrement, de favoriser la formation à l'investigation documentaire, de raconter une histoire qui est aussi celle des idées.

Réseau des médiathèques du SAN du Val-d'Europe

Chessy

Médiathèque du Prieuré

Architecte : Enrique Morgades

486 m²

Ouverte en 2000

19 000 documents

Fonds thématique : l'album pour la jeunesse

Postes multimédias : 3

23 heures d'ouverture

Coupry : en cours d'étude

Bailly-Romainvilliers

Médiathèque de la ferme

Corsange

Architecte : Philippe Dubois

750 m²

Ouverte en 2006

17 000 documents

Fonds thématique : l'adaptation littéraire au cinéma

Postes multimédias : 4

24 heures d'ouverture

Magny-le-Hongre

Médiathèque de la ferme

Sainte-Geneviève

Architecte : Michel Seban

620 m²

Ouverte en 2003

22 500 documents

Fonds thématique : les musiques actuelles

Postes multimédias : 4

26 heures d'ouverture

Serris

Médiathèque de la ferme

des Communes

Architecte : Agence Bigeault-Taïeb

500 m²

Ouverte en 2004

22 000 documents

Fonds thématique : la peinture

Postes multimédias : 4

26 heures d'ouverture

Les orientations du préprogramme inscrivent le projet dans la conception même du bâtiment.

Le dimensionnement des espaces va s'établir à partir des ratios généralement admis pour les principales activités des médiathèques : présentation des collections et consultation/travail, un tiers environ de surface supplémentaire serait dédié à la scénographie de la collection.

L'intervention scénographique étant possible en tout lieu de la collection, les réseaux courants faibles et courants forts seront les plus denses et les plus modulables possible (trame de 3 mètres par 3 mètres). Les choix techniques concernant l'éclairage seront définitivement arrêtés dans le cadre de la mise au point du projet.

Au sein de l'étude de programmation, une importance particulière est donnée à la place des nouvelles technologies de l'information et de la communication, offrant ainsi de prolonger les parcours documentaires par des dossiers thématiques, un catalogue d'exposition numérique ou des ressources extérieures.

La préparation des parcours documentaires s'apparente à la mise en œuvre de la préparation et du renouvellement des expositions temporaires dans les musées. Un atelier de 50 m² environ est prévu. Ce sera un espace simple pourvu d'un accès large et d'un point d'eau situé à proximité du monte-charge en liaison facile avec les espaces publics.

Le préprogramme présenté aux élus est validé. Le programme de consultation de concepteurs définitif va s'organiser autour de ce projet. En 2000, Paul Chemetov et Borja Huidobro sont lauréats du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la médiathèque du Val-d'Europe.

À cette étape, il nous apparaît que ce projet nouveau dans l'univers des médiathèques nécessite la présence à nos côtés d'un scénographe qui nous permettra de mettre en œuvre techniquement le propos : superposer aux usages traditionnels (prêt, consultation, recherche et étude) une autre pratique proche de la visite ou de la promenade-découverte s'adressant à un public plus large.

Médiathèque du Val-d'Europe

2, place d'Ariane – Serris – Marne-la-Vallée

Architectes :
Paul Chemetov/Borja Huidobro
Ouverte le 24 novembre 2007

Maître d'ouvrage : SAN du Val-d'Europe
Mandataire du maître d'ouvrage : Epafrance
Programmation : Café-programmation
Bureau d'études informatique : Six et Dix
Scénographes : Scénorama

Informatique : Orphée Média (SIGB) – Aid Computers (matériel) – Archimed (portail) – Céciaa (équipements informatiques spécifiques déficients visuels)

3 650 m² dont 2 300 m² d'espaces publics
Places de travail : 100
Auditorium : 119 places
Atelier : salle d'activités ou de rencontres
Postes multimédias : 20
Laboratoire de langues : 5
Postes d'autoformation : 8
Postes salle de formation : 10
Stations d'impression : 2
Dispositifs d'aide aux personnes handicapées : plans et blocs multisensoriels, bandes de guidage podotactiles, synthèse vocale et signalétique gravée en braille, boucles magnétiques à destination des malentendants, 2 micro-ordinateurs équipés de logiciels de reconnaissance vocale et agrandissement de caractères, téléagrandisseur, scanner OCR, clavier en grands caractères, plage braille et impression en braille. Collections de livres lus et en grands caractères.
50 000 documents
39 heures d'ouverture

Coût travaux : 8 000 000 € HT
Coût équipement matériel et mobilier : 650 000 € HT
Coût conception, mobilier et matériels spécifiques pour la scénographie : 140 000 € HT
Coût équipement informatique : 430 000 € HT

Subventions : État, conseil régional d'Île-de-France, conseil général de Seine-et-Marne et Centre national du livre

Personnel pour l'ensemble du réseau : 32 équivalents temps plein
6 000 heures de vacataires/an

Le choix d'un scénographe

En 2001, afin de permettre une mise en concurrence la plus large possible, il est retenu une consultation sous la forme d'un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse en vue de l'étude et de la réalisation d'un mobilier scénographique permettant la mise en scène de la collection.

Les principes qui président à cette scénographie font l'objet d'un cahier des charges. Il s'agit de concevoir un mobilier ou outil simple, manipulable et stockable, ne faisant pas appel à des savoir-faire techniques complexes. Les documents sélectionnés mis en scène, sur le lieu de leur classement, deviennent les « objets » évocateurs de l'exposition quelle que soit leur nature (écrit, son ou image).

Une dizaine de points d'exposition dessine le parcours. À chaque étape est suggérée ou notée la trace des indices qui participent à la démarche de recherche bibliographique.

Le parcours n'est pas hiérarchisé, excepté un module d'introduction correspondant à la première étape et une « table de consultation » donnant accès à l'ensemble des « objets » mis en valeur.

Le public est au centre du dispositif, il arpente la collection. Il est invité à tout moment à poursuivre son voyage, à l'interrompre ou à faire escale. Il peut ouvrir de nouvelles portes, explorer ou choisir de rester dans un champ disciplinaire, en utilisant les méthodes de recherche acquises pour approfondir sa réflexion sur le sujet au-delà de ce que nous lui donnons à voir.

Le principe doit être compréhensible immédiatement sans concurrencer les pratiques et usages existants de la médiathèque.

À l'issue de la consultation, le projet de l'équipe de scénographes Scénorama est retenu.

La réponse des scénographes

La réponse de Scénorama vient en appui au mobilier existant, isolant dans la collection et à sa place le document mis en lumière au sens strict du

Aperçu du mobilier scénographique. © SAN du Val-d'Europe

terme. Il remplit sa fonction de signal et de balisage du parcours. Il crée un contraste ludique avec le mobilier très linéaire et fonctionnel des médiathèques.

Il se décompose en trois types de meubles :

- *le théâtre d'exposition* qui agit comme une introduction, c'est l'enveloppe, la couleur du sujet, c'est aussi le début et la fin du parcours, l'introduction et la conclusion, la couverture d'un livre ;

- *la station*, c'est la déambulation qui traverse les collections, pose des signets, surligne, souligne, tisse le fil thématique. C'est le contenu du parcours ;

- *la table de consultation* est le point nodal, le trait d'union de l'ensemble. Au centre de la déambulation, c'est tout à la fois le sommaire et l'index, c'est la manipulation et l'appropriation des documents présentés.

Les équipements techniques sont « embarqués ». Chaque meuble possède sa propre régie lumière et audiovisuelle.

Pour conserver la modularité des parcours documentaires, les stations doivent pouvoir s'installer et se connecter sur toute la surface des plateaux. Nous choisissons avec les

deux équipes de maîtrise d'œuvre, architectes et scénographes, d'utiliser les rayonnages comme point de connexion aux caniveaux techniques prévus dans le programme.

Un mobilier adapté

Le choix du mobilier va devoir tenir compte de l'ensemble des études de mises au point du projet. Le cahier des charges de l'appel d'offres concernant le lot d'acquisition des rayonnages préconise une esthétique sobre, il impose les matériaux : bois et tablettes métalliques.

Le rayonnage double face comportera un fond en bois, les parois verticales de bout de rangée seront d'un seul tenant sans marque de division pour donner une impression de « boîte ». Le rayonnage, équipé de roulettes avec frein pour faciliter les manipulations – les ensembles liés ne devant pas excéder deux ou trois colonnes –, sera électrifié.

Le choix de l'offre de la société Borgeaud Bibliothèques s'est imposé pour la création d'un mobilier spécial Caréa sur roulettes. Pour accompagner au mieux la demande de la maîtrise d'ouvrage, la réalisation d'un prototype

doit permettre de valider toutes les adaptations demandées et notamment de tester sur site la maniabilité des rayonnages chargés de documents et l'accessibilité aux fluides embarqués.

Le temps des doutes

Simultanément à la mise en œuvre du projet de création de parcours documentaires dans les collections de la médiathèque du Val-d'Europe, le réseau de lecture publique se développe. L'équipe s'enrichit chaque année de nouvelles compétences, le chantier de constitution des collections se poursuit, les médiathèques de proximité commencent à accueillir leur public.

Les travaux de la MVE accusent un retard important, la défaillance d'une entreprise ralentit le chantier, notamment la pose de la façade. La complexité et la quantité de travaux en cours nous éloignent du projet de mise en scène des collections et lorsque nous le présentons, quelques objections s'expriment : « Mettre en scène » les documents ne va-t-il pas à l'encontre de l'objectif, en recréant une barrière entre l'usager et la médiathèque ? Alors que nous voulons

rapprocher l'objet, pourquoi le mettons-nous en vitrine ? Simplifie-t-on véritablement l'accès aux ressources en proposant un « code d'usage » supplémentaire ? Le doute s'installe.

L'idée nouvelle paraît fragile, elle repose sur peu d'acteurs. Nous décidons de la représenter aux élus et à la Direction générale pour en repréciser les enjeux et exprimer nos doutes.

Le projet est revalidé et va se concrétiser par le recrutement, au sein de l'équipe, d'une professionnelle des musées qui va suivre la réalisation et l'installation du mobilier spécifique et créer avec l'équipe de bibliothécaires la première exposition « Toute la ville en parle ! »⁵.

« Toute la ville en parle ! »⁶

À la frontière entre l'exposition d'un musée et la mise en valeur d'une collection de médiathèque, l'exposition « Toute la ville en parle ! » a permis de concrétiser le concept de mise en scène des collections. À partir du thème de la Ville, d'une sélection d'extraits de tous supports issus d'une large collecte auprès de l'équipe de bibliothécaires et de la réalisation d'un scénario d'exposition, le parcours scénographique est créé dans les étages de la médiathèque et invite le lecteur/visiteur à passer de station en station et découvrir autrement le fonds documentaire et fiction, adulte et jeunesse du réseau.

Livres exposés, enfermés, mis en exergue et donc en valeur dans des vitrines, extraits d'ouvrages imprimés sur les modules ou enregistrés et diffusés dans des dispositifs multimédias... autant de médiations différentes permettant un autre regard, une autre approche des collections. Mais là où le dispositif enferme la collection, la table de consultation la restitue. Le lecteur peut y retrouver les documents composant le parcours. Enfin, les

5. Le principe d'une équipe pluridisciplinaire est acté dès la validation du projet.

6. Cette partie a été rédigée par Laetitia Touchard, attachée de conservation du patrimoine, qui a créé et dirigé le Musée du verre et de ses métiers de Dordives.

Détail d'un panneau de l'exposition « Toute la ville en parle ! ». © SAN du Val-d'Europe

ouvrages associés au thème se retrouvent dans les rayonnages de la médiathèque, signalés par des marque-pages rouges.

Accompagnant l'exposition, toute une série d'actions culturelles (projections, conférences, ateliers pédagogiques...) et des visites guidées ont fait vivre cette mise en scène des collections pendant six mois. Le mobilier permanent mais mobile, une fois l'exposition terminée, sera démonté et stocké en attendant une prochaine mise en scène. Déjà deux projets sont en préparation : une exposition estivale sur les Jeux olympiques et une exposition sur le thème du temps en 2009 !

En guise de conclusion, deux réflexions d'usagers. À propos de l'exposition, Bastien nous a joliment dit : « Vous avez ouvert les livres ! » et Kathrine, au sujet d'un spectacle/lecture déambulatoire sur le thème de la ville :

« Cette expérience d'une heure d'écoute de textes, lus par des comédiens, m'a requinquée pour tout le week-end ! »

« Toute la ville en parle ! » et, plus globalement, le dispositif de mise en scène des collections ont déjà trouvé leur public. Pari gagné ? ●

Avril 2008

« Toute la ville en parle ! »

- 8 stations, 1 théâtre d'exposition et 1 table de consultation constituent l'exposition
- 170 documents collectés
- 110 références font partie de l'exposition
- 200 jeunes accueillis en visite guidée
- 25 actions culturelles organisées autour du thème de la ville
- Coût de l'exposition : 20 000 € TTC
- Durée de l'exposition : 6 mois